

## **RACCORDEMENT DU POSTE DE NEUBOIS**



1 Conformément à la décision D-2010-156<sup>1</sup> du 14 décembre 2010, le Distributeur dépose  
2 le suivi 2012 spécifique aux travaux du Distributeur pour le raccordement du poste de  
3 Neubois.

## **1 CONTEXTE**

4 Le projet du Distributeur, au coût total de 15,6 M\$, vise le raccordement du nouveau  
5 poste de Neubois au réseau de distribution et la réalisation de travaux connexes. Les  
6 travaux de distribution, échelonnés sur trois ans, ont été terminés en 2012.

## **2 RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2012**

### **2.1 État d'avancement des travaux de raccordement**

7 Les travaux réalisés en 2012 ont consisté essentiellement en la construction de 1,6 km  
8 de nouveau réseau aérien triphasé, en la reconstruction de 9,8 km de réseau aérien  
9 triphasé, en la construction de 300 mètres de canalisations souterraines ainsi qu'en  
10 l'installation de 2,8 km de câbles électriques souterrains. Les travaux ont été exécutés  
11 dans les municipalités de Saint-Bernard et de Saint-Narcisse-de-Beaurivage.

### **2.2 Suivi des investissements**

12 En 2012, les dépenses encourues ont été de 2 600 k\$ portant les dépenses totales à  
13 9 786 k\$ au 31 décembre 2012 et dégageant un écart favorable de 5 862 k\$ par rapport  
14 au budget global.

15 Le tableau 1 présente les dépenses encourues ainsi que les écarts par rapport aux  
16 coûts projetés pour l'année 2012 tandis que le tableau 2 présente les dépenses globales  
17 encourues ainsi que les écarts depuis le début du projet.

---

<sup>1</sup> D-2010-156, décision sur la demande d'autorisation du Transporteur et du Distributeur relative au poste de Neubois, 14 décembre 2010.

**TABLEAU 1**  
**ÉCARTS DE COÛTS – 2012 (EN K\$)**

	1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012		
	Réel	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	76	419	(343)
Travaux civils	299	-	299
Travaux électriques :			
aérien	1 536	1 581	(45)
souterrain	452	2 928	(2 476)
<b>Sous-total</b>	<b>2 363</b>	<b>4 928</b>	<b>(2 565)</b>
Frais d'emprunt à capitaliser	237	829	(592)
Contingence	-	739	(739)
<b>TOTAL</b>	<b>2 600</b>	<b>6 496</b>	<b>(3 896)</b>

1 L'écart favorable de 3 896 k\$ pour l'année 2012 est principalement attribuable à la  
 2 diminution des coûts d'installation des câbles électriques souterrains (1 871 k\$) et au  
 3 devancement d'une partie de leur installation en fin 2011 (605 k\$). Les travaux  
 4 d'installation des câbles électriques souterrains ont été effectués dans des structures  
 5 neuves et hors tension, ce qui a beaucoup diminué les travaux préparatoires et les  
 6 complications normalement rencontrées pour ce type de travaux. Le devancement des  
 7 travaux a permis de lisser la charge de travail sur deux années au lieu d'une.

8 De plus, les mises en service partielles effectuées ont eu pour effet de diminuer les frais  
 9 d'emprunt à capitaliser et des frais de gestion de projet inférieurs à ce qui était prévu ont  
 10 réduit les coûts d'ingénierie. Finalement, le Distributeur n'a pas eu recours aux  
 11 contingences prévues.

12 Des travaux civils initialement budgétés en 2011 ont été reportés en 2012 en même  
 13 temps que ceux du Transporteur dans le chemin d'accès du poste, ce qui explique  
 14 l'écart défavorable en travaux civils.

**TABLEAU 2**  
**DÉPENSES ENCOURUES CUMULATIVES AU 31 DÉCEMBRE 2012 (EN K\$)**

	1 <sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2012		
	Réel	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	1 128	1 973	(845)
Travaux civils	2 301	2 765	(464)
Travaux électriques :			
aérien	4 945	4 661	284
souterrain	1 066	2 928	(1 862)
<b>Sous-total</b>	<b>9 440</b>	<b>12 327</b>	<b>(2 887)</b>
Frais d'emprunt à capitaliser *	346	1 472	(1 126)
Contingence	-	1 849	(1 849)
<b>TOTAL</b>	<b>9 786</b>	<b>15 648</b>	<b>(5 862)</b>

\* : Un montant résiduel de 66 K\$ de frais d'emprunt à capitaliser sera comptabilisé en 2013.

1 L'écart final favorable de près de 6 M\$ des dépenses cumulatives est attribuable en  
 2 grande partie aux travaux électriques souterrains et aux frais d'emprunt à capitaliser  
 3 dont les coûts ont été largement inférieurs aux prévisions. L'écart favorable pour les  
 4 travaux électriques souterrains s'explique par l'installation des 10,5 km de câbles  
 5 électriques dans des canalisations neuves et hors tension, réduisant ainsi les travaux  
 6 préparatoires et les demandes d'autorisation. L'écart des frais d'emprunt à capitaliser est  
 7 quant à lui dû à des mises en service partielles effectuées pour l'ensemble des travaux  
 8 électriques aériens.

9 Dans une moindre mesure, l'écart favorable pour les frais d'ingénierie s'explique par des  
 10 frais de gestion de projet inférieurs à ceux anticipés. L'écart favorable au niveau des  
 11 travaux civils est quant à lui attribuable à des soumissions reçues pour les travaux  
 12 inférieures aux prévisions et à l'absence de complication pendant les travaux.  
 13 Finalement, les contingences prévues au projet n'ont pas été requises, les risques  
 14 identifiés ne s'étant pas concrétisés.

### **3 ÉCHÉANCIER DU PROJET**

- 1 Les travaux de construction du poste de Neubois ont été parachevés le 19 novembre
- 2 2012 par le Transporteur. Des transferts de charge progressifs ont eu lieu jusqu'au
- 3 21 décembre 2012, date à laquelle le raccordement du poste au réseau de distribution a
- 4 été complété.